"Une nouvelle stratégie communautaire" dans 30 jours d'Europe (Mai 1974)

Légende: En mai 1974, le mensuel 30 jours d'Europe analyse les mesures envisagées par la Commission européenne pour lutter contre la crise mondiale du pétrole et assurer l'approvisionnement énergétique des pays européens.
Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Mai 1974, n° 190. Paris: Service d'Information des Communautés européennes. "Une nouvelle stratégie communautaire", auteur:Gudenkauf, Léon , p. 14-15.
Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.
URL: http://www.cvce.eu/obj/une_nouvelle_strategie_communautaire_dans_30_jours_d_europe_mai_1974-fr-475f12f3-a95d-4843-a7bb-fb30e4066658.html
Date de dernière mise à jour: 16/03/2015

La crise de l’énergie

Une nouvelle stratégie communautaire

La Commission européenne préconise une politique fondée sur des objectifs de consommation et d’approvisionnement volontariste à long terme et sur une organisation des marchés des principaux produits énergétiques, notamment du pétrole.

En proposant une nouvelle stratégie de politique énergétique communautaire, la Commission européenne entend enfin sortir la Communauté du désarroi dans lequel elle se trouve face au problème entièrement nouveau que pose son approvisionnement en énergie depuis le début de la crise pétrolière, en automne dernier.

Abstraction faite d’une série de mesures à caractère purement conjoncturel et temporaire, qui attendent d’ailleurs toujours leur approbation par le Conseil des ministres de la Communauté, la gravité de la crise n’avait, en effet, jusqu’à présent, provoqué aucune initiative communautaire à la mesure de l’ampleur du problème, et les quelques tentatives d’action communautaire n’ont abouti qu’à faire ressortir les divergences de vues et de situations qui séparent les Neuf dans ce domaine. Les seules actions concrètes ont été soit bilatérales, soit engagées, sous l’égide des États-Unis, sur un plan international élargi, sans la participation d’un des plus grands pays de la Communauté : la France, et en dehors de tout contexte communautaire.

Pour combler ce vide politique, cette absence de la Communauté en tant que telle de la scène politique où se jouent le développement et la croissance économiques de nos pays, M. Simonet, membre de la Commission européenne, vient de proposer au Comité de l’énergie des Neuf les grandes lignes d’une nouvelle stratégie de politique énergétique pour la Communauté. Cette stratégie s’attaque aux deux principaux volets du problème en visant à doter la Communauté à la fois d’objectifs de consommation et d’approvisionnement volontaristes à long terme et d’une organisation du marché pour les principaux produits énergétiques, notamment le pétrole.

L’accueil très favorable réservé à cette initiative par les responsables de la politique énergétique chez les Neuf a d’abord été dû à cette approche franchement volontariste de la question des approvisionnements énergétiques. Pour la première fois, la Commission européenne a abandonné les simples prévisions prospectives en faveur d’objectifs quantitatifs à plus long terme, dont la réalisation apparaît indispensable si la Communauté veut sortir de sa position de dépendance croissante par rapport aux importations en provenance de l’extérieur, notamment de sources d’approvisionnement peu sûres.

Encourager la consommation d’électricité

Du côté de la demande, il s’agira de freiner l’expansion en ramenant le taux de croissance de la consommation énergétique, pendant la période 1973-1985, à seulement 3,3 % par an, contre un taux annuel moyen de 4,7 % prévu il y a encore un an. A cet effet, une politique délibérée de rationalisation de la consommation d’énergie, soutenue par les effets de la hausse des prix, devra être mise en œuvre au niveau communautaire. Parallèlement, la consommation d’électricité devrait être encouragée, de manière à porter à 35 % la part de cette forme d’énergie dans la consommation finale, contre 25 % actuellement. Ainsi se créerait un marché aussi large que possible pour l’énergie nucléaire. Dans l’ensemble, la consommation énergétique globale de la Communauté serait ainsi portée à un total de 1.500 millions de tonnes équivalent pétrole en 1985, alors que les prévisions établies en 1973 parlaient encore d’une consommation de 1.660 millions de tep, soit environ 10 % de plus que les nouveaux objectifs.

Par des efforts accrus dans tous les secteurs de consommation et d’approvisionnement, la structure de la consommation devra subir des modifications sensibles en faveur des énergies sûres et aux dépens des énergies d’importation, notamment du pétrole. Par cette restructuration, la part des énergies d’importation devrait être ramenée à seulement 42 % des besoins totaux, contre 60 % à l’heure actuelle. Les combustibles solides, le gaz naturel et, surtout, l’énergie nucléaire devront donc faire l’objet d’un effort de développement particulièrement poussé, tandis que le pétrole, qui représente actuellement près de 60 % des besoins totaux,

verrait sa part ramenée à moins de 40 % en 1985.

Ces grandes orientations sont unanimement acceptées par les représentants des Neuf, mais des divergences subsistent encore quant aux possibilités réelles d'atteindre les objectifs chiffrés par la Commission européenne dans le document de travail de M. Simonet. Si, en effet, la France considère la part accordée aux combustibles solides, notamment au charbon communautaire, comme trop élevée, les Pays-Bas doutent de la possibilité de porter la part du gaz naturel d'ici 1985 à 25 % de la consommation globale, contre seulement 12,7 % actuellement, et le délégué allemand met en doute la capacité industrielle nécessaire pour faire monter la part de l'énergie nucléaire de seulement 1,5 % en 1973 à 17,5 % en 1985. Les travaux sur ces données chiffrées se poursuivent encore au sein du Comité de l'énergie, et ce sera seulement dans le courant du mois de mai que la Commission européenne arrêtera définitivement le texte de sa proposition dont elle espère la discussion par le Conseil des ministres des Neuf en juin prochain.

L'organisation du marché

D'autres problèmes qui restent encore à résoudre concernent la mise en œuvre d'une véritable politique d'approvisionnement pour chacune des formes d'énergie et la mise sur pied d'un ordre du marché. Là encore, l'approbation des principes élaborés par M. Simonet cache certaines divergences de vues fondamentales sur le plan des philosophies économiques. L'Allemagne, par exemple, est, certes, tout à fait convaincue de la nécessité d'une plus grande transparence du marché pétrolier, et accepterait le principe de consultations avec les sociétés pétrolières. Les propositions de la Commission – dans leur forme actuelle – vont cependant beaucoup plus loin, puisqu'elles comportent, dans le domaine des prix :

– la mise sur pied d'un mécanisme d'information détaillé sur les coûts d'approvisionnement en pétrole brut et en produits pétroliers, et

– une obligation pour les entreprises de publier des barèmes de prix de vente ex-raffineries pour chacun des principaux produits pétroliers, ainsi que l'application non discriminatoire de ces prix à tous les acheteurs. Ce système de publication des prix, calqué assez étroitement sur celui actuellement en vigueur dans les secteurs du charbon et de l'acier, et comportant la possibilité d'un plafonnement des prix en cas de mouvements spéculatifs, risque d'être considéré comme trop dirigiste par certains pays de la Communauté, notamment l'Allemagne, mais également ceux qui sont le siège de compagnies pétrolières internationales comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

L'accueil généralement favorable réservé par les délégations nationales à la « nouvelle stratégie », notamment à ses objectifs quantitatifs, permet cependant d'être optimiste. On peut espérer que des solutions unanimes d'application et de mise en œuvre seront trouvées au-delà des conceptions politiques et économiques nationales qui diviseraient et affaibliraient davantage encore la Communauté face à un problème qui résulte essentiellement de nécessités imposées de l'extérieur.

Base d'une conception globale et à long terme de la politique énergétique communautaire, la « nouvelle stratégie » va être accompagnée par toute une série d'autres propositions de la Commission européenne, notamment dans les domaines de la recherche et du développement en matière énergétique et la protection de l'environnement contre les pollutions provoquées par la production d'énergie.

Léon Gudenkauf

L. Gudenkauf est un journaliste de l'Agence Europe.